



## ***Sinistres extraordinaires 2016 : incendie***

*20.08.2016 : Cousset, commune de Montagny FR*

### **Incendie au moulin de céréales de « Bossy Céréales »**

Dans la nuit du samedi 20 août 2016, peu avant 23 heures, un incendie s'est déclaré au moulin de céréales de l'entreprise « Bossy Céréales » et a rapidement évolué en un sinistre d'une grande ampleur. Toute la façade du bâtiment était la proie des flammes, qui sortaient même par endroits jusqu'au sommet de la tour du moulin.

Près de cent sapeurs-pompiers en tout, des communes de Montagny, Estavayer, Morat et Payerne, sont intervenus. Un véhicule à échelle pivotante est arrivé de Lausanne en renfort. Près de vingt habitants de neuf bâtiments d'habitation voisins ont été évacués préventivement par la police en raison d'un risque supposé d'explosion. Au vu de la proximité entre le moulin et la voie ferrée, la ligne Payerne – Belfaux FR a dû être fermée jusqu'au dimanche matin ; cette fermeture a en contrepartie permis l'utilisation d'un train d'extinction et de sauvetage des CFF. La route cantonale Cousset – Corcelles-près-Payerne est restée fermée jusqu'au lundi soir.

Plusieurs bâtiments du moulin ont été entièrement détruits par l'incendie. Un sapeur-pompier a en outre subi une légère blessure à la main lors des travaux d'extinction. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes du sinistre. Dans ce contexte, la police a prié les éventuels témoins de se manifester.

L'établissement cantonal d'assurance du canton de Fribourg estime les dégâts aux bâtiments à près de 8 millions de CHF.

*(État au 9 sept. 2016)*